



Déclaration de Santiago

L'inclusion financière dans une société
globalisée: NOTRE DÉFI

Mai 2009



L'inclusion financière dans une société globalisée: NOTRE DÉFI

L'IMCE, l'Institut Mondial des Caisses d'Épargne, réunit 110 membres qui représentent 7000 caisses d'épargne et banques de détail. Les membres de l'IMCE opèrent à travers des réseaux étendus de distribution et partagent un engagement fort au soutien des particuliers, des PME, des autorités locales. Cet engagement leur permet d'offrir des services de proximité, de portée régionale et de développer une approche socialement responsable dans leurs activités et en faveur de la société. Le réseau de l'IMCE couvre 92 pays à travers le monde, aussi bien dans les régions en développement que dans les régions développées.

A l'occasion du 22ème Congrès Mondial (avril 2009), l'Assemblée Générale de l'IMCE a adopté la Déclaration sur « L'inclusion financière dans une société globalisée : NOTRE DEFI »:

Les membres de l'Institut Mondial des Caisses d'Épargne:

- Entendent l'inclusion financière comme la capacité à offrir un accès à des services et produits financiers adaptés, utiles, de qualité et à un coût raisonnable pour le plus grand nombre. Dans les pays en voie de développement, cette pratique se concrétise surtout par l'offre aux segments de la population non bancarisés ou à revenus modestes, de services bancaires de base permettant d'enrayer le cycle de la pauvreté. Dans les pays développés, l'inclusion financière s'attelle surtout à empêcher l'exclusion des plus vulnérables (touchés par exemple par le chômage, les foyers monoparentaux, les travailleurs immigrés, etc.) du système bancaire traditionnel;
- Soulignent que l'offre de services d'épargne constitue un important filet de sécurité pour les épargnants, particulièrement les plus pauvres, auquel ils peuvent recourir en cas d'extrême nécessité;
- S'accordent sur le fait que, partout dans le monde, le développement de l'inclusion financière est intimement lié à l'accessibilité géographique, à la fourniture de services adaptés et de haute qualité ainsi qu'à l'éducation financière et à la capacité du consommateur à faire des choix en toute connaissance de cause;
- Considèrent que dans une société globalisée, le défi des caisses d'épargne et des banques de détail socialement en-

gagées consiste à développer des solutions durables et innovantes afin d'honorer leur engagement de long terme pour la fourniture de services financiers accessibles à tous les citoyens et entrepreneurs, dans un contexte marqué par des impératifs de rentabilité et d'efficacité imposés par une pression concurrentielle grandissante.

Dans le contexte actuel de crise financière,

Ils soulignent les points forts de leur modèle, qui leur permettent de solidement résister aux turbulences sans précédent qui ont secoué les marchés financiers:

- L'exposition des caisses d'épargne aux marchés financiers est limitée, car leur activité principale est basée sur la collecte de l'épargne domestique, utilisée pour soutenir le crédit, en faveur d'activités productives liées à l'économie réelle, des entrepreneurs locaux et des petites et moyennes entreprises;
- en tant que banques de proximité, les caisses d'épargne sont proches de leurs clients et ont une connaissance approfondie de leurs besoins et de leurs capacités, agissent comme des prêteurs responsables, à même de soutenir leurs clients dans des cycles économiques favorables ou plus difficiles, et contribuent de manière importante au développement de secteurs financiers inclusifs;
- le modèle des caisses d'épargne est équilibré entre des objectifs financiers

et un engagement social et sociétal. Les profits et les performances financières sont importants, mais ne constituent en aucun cas le moteur exclusif des activités ;

- cette approche bancaire conduit au développement des activités avec une perspective de long terme, dans laquelle n'interfèrent pas les objectifs de maximisation des gains à court terme et réduit considérablement l'impact de la volatilité des marchés financiers sur la solvabilité et la liquidité des institutions. Les caisses d'épargne peuvent ainsi jouer un rôle stabilisateur utile sur les marchés;
- le niveau élevé de concurrence sur les marchés domestiques dans lesquels les banques membres de l'IMCE opèrent génère un cercle vertueux de rentabilité et de diversification des risques.

Ils sont convaincus que ces atouts leur permettront de jouer un rôle de premier plan dans le processus de relance, en réduisant les effets de la crise, en ramenant la stabilité sur les marchés et en développant de nouvelles opportunités pour soutenir leurs clients.

Ils estiment que l'injection de capital public dans les institutions bancaires, imposée par les perturbations actuelles du marché, ne devrait en aucun cas remettre en question les conditions de concurrence loyale qui doivent prévaloir, selon lesquelles toute banque opérant dans le même secteur d'activité et soumise aux mêmes risques, devrait être soumise aux mêmes

règles. De plus, le grand public devrait bénéficier d'une information adéquate quant à la participation des gouvernements au capital des banques et les raisons expliquant ce soutien.

Et ils insistent sur:

- Le développement mondial de systèmes financiers et bancaires robustes et sûrs, gouvernés par un dispositif réglementaire équilibré et adapté, particulièrement en ce qui concerne la gestion et la prévention des risques et garantissant un niveau satisfaisant de transparence des marchés;
- L'importance d'un régime solide de supervision des banques, compte tenu de leur rôle central dans l'économie et la nécessité de protéger le capital des déposants, ainsi que l'application adaptée et efficace de principes de supervision garantissant le respect d'un niveau de concurrence loyale entre les acteurs du marché et d'interaction entre les entités supervisées et les marchés;
- La nécessité de réexaminer certaines pratiques comptables et réglementaires actuelles afin de garantir la qualité de l'information, s'assurer qu'elle reflète la réalité des institutions financières et empêcher la diffusion de données erronées, particulièrement en temps de crise;
- L'opportunité de revoir les principes de gouvernance d'entreprise applicables aux institutions bancaires et plus particulièrement, la responsabilité des organes dirigeants pour ce qui concerne la politique des risques;
- La reconnaissance du rôle essentiel des structures bancaires pluralistes pour garantir la stabilité, la pérennité et la compétitivité du système bancaire.

Les membres de l'IMCE réitèrent leur engagement en faveur de la promotion de l'inclusion financière au niveau mondial à travers les actions suivantes:

- Intégrer dans leur offre bancaire "habituelle" des services de base, accessibles et de faible montant afin de répondre aux besoins des segments les plus pauvres de la clientèle et s'assurer qu'ils sont en mesure d'accéder au système bancaire formel;

- S'atteler spécifiquement au développement de la collecte de l'épargne et à l'augmentation du nombre de comptes d'épargne accessibles et utilisables par les plus démunis, services qui constituent un élément déterminant afin d'élargir l'accès aux services financiers;

- Développer des programmes complets de soutien afin de stabiliser la situation financière et sociale des personnes vulnérables et leur permettre de (ré)intégrer le secteur bancaire conventionnel. Le microcrédit devrait occuper une place centrale dans l'éventail des services proposés afin de soutenir les petites entreprises, les travailleurs indépendants et contribuer à l'autonomie financière des personnes à revenus modestes;

- Maintenir et poursuivre l'extension de larges réseaux de distribution, y compris dans les zones peu peuplées et défavorisées, et encourager le développement de banques de proximité, les mieux à même de comprendre le contexte et les besoins spécifiques des clients et contribuer à la cohésion économique et sociale locales;

- Saisir les opportunités offertes par l'innovation technologique afin d'optimiser les activités des caisses d'épargne et banques de détail, renforcer leur pénétration, diversifier la gamme de services offerts et améliorer leur qualité, particulièrement en faveur des segments de la population les plus vulnérables ou non bancarisés;

- Envisager les moyens de faciliter plus encore l'accès tel qu'il est proposé aujourd'hui, spécifiquement grâce au développement de canaux alternatifs de distribution afin d'optimiser l'offre de services. Le développement de services financiers sans guichet d'agence bancaire (branchless banking solutions) et la conclusion de partenariats avec des institutions non bancaires et des détaillants pourraient être des modèles à considérer;

- Renforcer, dans le cadre du développement d'activités philanthropiques, de RSE ou à travers les fondations, les projets à vocation sociale et au bénéfice des communautés locales, afin d'encourager et de compléter les initiatives des caisses d'épargne en matière d'inclusion financière;

- Encourager l'intégration financière des travailleurs immigrés à travers une offre de services de transferts de fonds équitable et de haute qualité ainsi qu'à la mise en application de l'Accord International sur les Capacités d'Envoi de Fonds de l'IMCE (IRCA);

- Valoriser l'éducation financière en tant qu'instrument permettant de renforcer l'accès aux services financiers et le niveau de bancarisation et comme levier offrant aux consommateurs la capacité à choisir les produits et services bancaires les plus adaptés à leurs besoins et permettant d'enrayer l'exclusion financière et sociale;

- Prendre part à des collaborations et partenariats entre les acteurs du secteur privé, les autorités publiques et la société civile afin de définir une réponse adaptée à la nécessité de développer des secteurs financiers plus inclusifs au niveau mondial;

- Documenter la faisabilité pour les caisses d'épargne d'élargir leur clientèle à travers l'offre de services et de produits financiers de faible montant, d'une manière financièrement et commercialement équilibrée.

Ils font appel aux parties prenantes, aux décideurs politiques et aux régulateurs pour relever le défi mondial de l'inclusion financière. Pour ce faire, ils proposent de :

- Eliminer les barrières, particulièrement de nature financière, limitant l'accès et le recours aux services financiers de base. Cette démarche est essentielle pour favoriser la mobilisation de l'épargne des pauvres et poursuivre le développement de l'offre de comptes de faible montant;

- Adopter une approche réglementaire qui favorise le développement de secteurs financiers inclusifs. Les régulateurs devraient spécifiquement prendre en considération les aspects liés à l'accès aux services financiers dans la phase de préparation des initiatives législatives. Ils devraient particulièrement tenir compte de potentiels effets indirects qui pourraient entraver les efforts d'inclusion financière, comme c'est le cas avec les standards internationaux de lutte contre le blanchiment d'argent/le financement du terrorisme;

- Dans le cas particulier des services de microfinance, les réglementations devraient:
 - ❖ Etre proportionnelles aux bénéfices escomptés et garantir un juste équilibre entre la limitation des risques et les coûts de mise en œuvre;
 - ❖ Se fonder sur les activités et non les institutions afin de garantir un niveau de concurrence loyale entre toutes les parties prenantes suivant le principe de: "mêmes activités, mêmes risques, mêmes règles";
 - ❖ S'adapter au contexte national et régional.
- Contribuer au développement d'institutions bancaires en phase avec les besoins du marché, en leur permettant de diversifier leurs activités grâce à l'élimination des contraintes institutionnelles, tout en définissant des mesures garantissant la protection des intérêts des consommateurs et la prudence des opérateurs. En particulier:
 - ❖ Toute institution de dépôt devrait être soumise à des règles prudentielles en vue de protéger l'épargne collectée;
 - ❖ Les obstacles légaux empêchant les activités de prêt devraient être éliminés;
 - ❖ L'accès aux systèmes de paiement nationaux devrait être donné aux caisses d'épargne, aux caisses d'épargne postales et institutions similaires afin de leur permettre d'offrir des services de paiement de montants peu élevés;
- Développer des stratégies nationales d'éducation financière de long terme, comme partie intégrante de plus amples initiatives politiques en matière de protection du consommateur et de pratiques pour un marché équitable. Ce processus devrait faire participer les acteurs privés et publics, selon une logique de partenariats;
- Encourager les partenariats entre banques et institutions de microfinance et entre banques et d'autres types de commerces de détail afin de diversifier les produits et services et améliorer l'accès des clients;
- Développer un dispositif réglementaire qui encourage les opportunités offertes par la technologie pour renforcer l'accès aux services financiers, comme les services financiers sans guichet d'agence bancaire (branchless banking solutions);
- Encourager les partenariats entre les autorités publiques et les réseaux locaux qui soutiennent les projets d'inclusion sociale et financière, notamment par la biais de (co) financements directs des programmes ou de l'offre de garanties financières en matière de services bancaire/de microcrédit.



L'IMCE – La voix internationale des caisses d'épargne et des banques de détail

L'IMCE (Institut Mondial des Caisses d'Epargne), une des plus grandes associations bancaires internationales, est le seul représentant global des caisses d'épargne et des banques de détail. Fondé en 1924, l'Institut représente des caisses d'épargne et des banques de détail ainsi que leurs associations nationales dans 92 pays (Asie-Pacifique, Amérique, Afrique et Europe – par l'intermédiaire du Groupement Européen des Caisses d'Epargne). L'IMCE travaille en étroite collaboration avec des institutions financières internationales et des agences de bailleurs de fonds. Il œuvre pour la promotion de l'accès aux services financiers à travers le monde, aussi bien dans les régions en développement que dans les régions développées. Au début de l'année 2006, les actifs des membres s'élevaient à plus de 8 081 milliards d'euros. Ensemble, les membres disposent d'un réseau de plus de 191 000 agences.

Les membres de l'IMCE sont des caisses d'épargne, des banques de détail ou encore des associations nationales de caisses d'épargne ou de banques de détail. Ils sont organisés en réseaux décentralisés et offrent leurs services à l'ensemble de la région où ils établis. Depuis des dizaines d'années, les membres de l'IMCE réinvestissent de manière responsable dans leur région et constituent une référence spécifique pour ce qui concerne les activités de responsabilité sociale des entreprises à travers le monde.



WSBI

World Savings Banks Institute aisbl

Rue Marie-Thérèse, 11 ■ B-1000 Brussels ■ Tel: +32 2 211 11 11 ■ Fax: +32 2 211 11 99
 info@savings-banks.com ■ www.savings-banks.com

Published by WSBI. Copyright April 2009